INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE

OCTOBRE 2020
Lettre d'informations n°7

COLLECTIF IHS CGT 35

Lettre d'information aux adhérents (es) d'Ille et Vilaine

Renouvellement des adhésions 2020

Suite à nos relances, la régularisation s'effectue, mais 17 adhérents (es) ne sont toujours pas à jour. Nous espérons que cette nouvelle lettre contribue à parvenir à atteindre notre objectif des 100% au plus vite.

Activité en cours

Bourses du travail et Maisons du Peuple

Rennes : Vous avez reçu tout récemment notre intervention à l'occasion de la visite de la délégation CGT Salle de la Maison du Peuple (salle de la cité).
De nouveaux contacts sont en cours avec la Ville pour que la Maison du peuple soit classée au patrimoine historique et ainsi aller au-delà du périmètre retenu tous les cinq ans dans le cadre du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Nous devons en fait parvenir à ce que sa pérennité soit assurée indépendamment du PLU, alors que la fresque qui se situe à l'intérieure de la salle est classée au patrimoine mais qui peut être un jour déplacée dans un musée puisqu'il s'agit d'une toile.

Fougères: Les démarches engagées par l'Union Locale CGT (Ville de Fougères et DRAC) avec l'aide de l'IHS, et bien relayées par la presse locale avancent pour l'instant dans le bon sens. Vous trouverez ci-après la réponse du Maire et de la DRAC.
Une position a confirmé par l'acquisition du bâtiment par la ville.
La délégation qui sera reçue vendredi par la Maire notamment défendra avec arguments cette proposition.

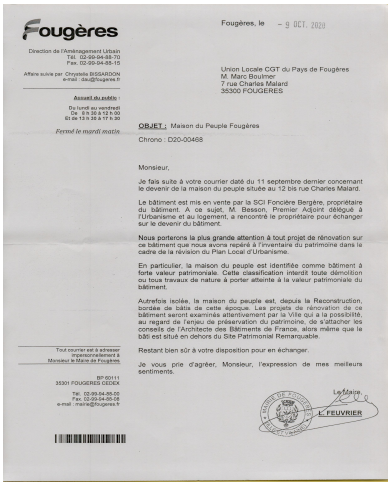

Fougères

Direction de l'Aménagement Urbain
Tél. 02-99-94-85-15
Fax. 02-99-94-85-15

Affaire suivie par Chrystelle BISSARDON
e-mail : dau@fougeres.fr

Accueil du public :
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 30

Fermé le mardi matin

Tout courrier est à adresser impersonnellement à
Monsieur le Maire de Fougères

BP 60111
35300 FOUGERES CEDEX

Tél. 02-99-94-85-00
Fax. 02-99-94-85-05
e-mail : mairie@fougeres.fr

Fougères, le – 9 OCT. 2020

Union Locale CGT du Pays de Fougères
M. Marc Boutmer
7 rue Charles Malard
35300 FOUGERES

OBJET : Maison du Peuple Fougères

Chrono : D20-00468

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier daté du 11 septembre dernier concernant le devenir de la maison du peuple située au 12 bis rue Charles Malard.

Le bâtiment est mis en vente par la SCI Foncière Bergère, propriétaire du bâtiment. A ce sujet, M. Besson, Premier Adjoint délégué à l'Urbanisme et au logement, a rencontré le propriétaire pour échanger sur le devenir du bâtiment.

Nous porterons la plus grande attention à tout projet de rénovation sur ce bâtiment que nous avons repéré à l'inventaire du patrimoine dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

En particulier, la maison du peuple est identifiée comme bâtiment à forte valeur patrimoniale. Cette classification interdit toute démolition ou tous travaux de nature à porter atteinte à la valeur patrimoniale du bâtiment.

Autrefois isolée, la maison du peuple est, depuis la Reconstruction, bordée de bâtis de cette époque. Les projets de rénovation de ce bâtiment seront examinés attentivement par la Ville qui a la possibilité, au regard de l'enjeu de préservation du patrimoine, de s'attacher les conseils de l'Architecte des Bâtiments de France, alors même que le bâti est situé en dehors du Site Patrimonial Remarquable.

Restant bien sûr à votre disposition pour en échanger.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,

L. FEUVRIER

Suite à une réunion qui s'est tenue hier à l'UL, des initiatives sont d'ores et déjà prévues dans les prochaines semaines pour conforter notre proposition.

Réponse de la DRAC

Madame Payen,

Monsieur Colin,

Bonjour

La démarche de l'Union locale CGT concernant l'ancienne maison du peuple de Fougères a retenu toute notre attention. La mise en œuvre d'une procédure visant la protection éventuelle de cet édifice au titre des monuments historiques peut être envisagée, sous certaines conditions impliquant notamment la coopération de son propriétaire (actuel ou futur). Une visite préalable de l'immeuble par nos services s'avère nécessaire afin de prendre connaissance de ses dispositions actuelles, notamment intérieures. J'ai pris contact avec le service urbanisme de la Ville afin d'organiser si possible une visite conjointe. Je reviendrai vers vous prochainement afin de vous proposer des dates susceptibles de vous convenir.

Restant d'ici là à votre disposition pour toute information,

Bien cordialement

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Hervé RAULET
Protection des monuments historiques
Label architecture contemporaine remarquable
Label jardin remarquable

Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne
Conservation régionale des monuments historiques
6 rue du Chapitre – CS 24405 – 35044 Rennes Cedex
02 99 29 67 39

Journée départementale de Formation sur l'archivage le 26 novembre

L'archivage papier et numérique constitue un sujet important dans l'activité syndicale. Au fil de nos contacts, nous constatons que le besoin de formation est nécessaire.
En tenant compte des réglés sanitaires et de la salle, nous ne pouvons pas aller au-delà de 10 participants dont les deux intervenants.
Actuellement nous en sommes à 3 sur 8.
Faites le nécessaire, retournez les participations auprès de l'Union Départementale.

Autres informations :

– Deux journées de tri et classement aux archives départementales ont été fixée
en novembre pour les documents de la CGT du livre de Rennes, de la CGT PSA, et de l'Union départementale.
– Déterminer avec l'UD, la mise en sécurité de tous les dossiers numériques constitués depuis plusieurs années.
– Assemblée Générale de l'IHS national - Compte-tenu du contexte sanitaire et suite aux échanges qui ont eu lieu lors du Conseil d'administration du 13 octobre dernier, l'Assemblée générale de l'Institut CGT d'histoire sociale ne se tiendra pas dans les conditions habituelles d'une réunion,sur place, à Montreuil, mais par correspondance.Le mardi 17 novembre 2020, date retenue initialement pour la réunion de l'Assemblée générale, fera office de date de convocation de l'Assemblée générale et sera la date de proclamation des résultats des votes.

Les 75 ans de la sécurité sociale – Suite

Des affiches ou affichettes pour les panneaux syndicaux et publications syndicales.

URGENT – Terminer le renouvellement des adhésions IHS – Assurer la participation à la journée départementale de formation sur l'Archivage papier et numérique